

Formulaire 43 - DN



1. Informations générales

Description de l'ouvrage	Construction de locaux dans vide sanitaire pour bouclage sprinklers
Commune	Chavornay
Construction existante ?	Oui
Numéro bâtiment ECA	1088
Parcelle	329
Maître de l'ouvrage	SICPA SA
Mandataire principal	RDR ARCHITECTES SA
Type d'ouvrage détaillé	Industrie, artisanat, commerce, services, administration 91 - Fabrique, usine, atelier
Type construction	ECA_IV - Construction artisanale/agricole/industrielle perm.
Dangers	Ruissellement Inondations par crues des cours d'eau



2. Danger - Inondations par crues des cours d'eau

2.1 Importance des travaux

Le bâtiment est entièrement rénové (bâtiment vidé et réhabilité)	Non
Il est prévu un changement d'affectation ou un changement de classe d'ouvrage selon SIA 261 (COI vers COII ou COIII ; COII vers COIII).	Non
Le montant des travaux est-il supérieur à 25% de la valeur du bâtiment	Non

2.2 Niveau de danger et intensité à l'emplacement du projet

Degré de danger lié à l'aléa	résiduel
La zone et/ou la construction existante a-t-elle déjà fait l'objet d'une inondations par crues des cours d'eau ?	Non
Précision sur l'événement ---	
Mesure de protection existante pour le bâtiment	Non
Etude existante sur ou à proximité du projet ?	Non
Nom de l'étude ---	

2.3 Dommages potentiels pour les personnes et les biens

Exposition des personnes

Est-ce que la construction comprend un sous-sol habitable (selon zone SUP de la norme SIA 416) ? (mettre non si aucun sous-sol n'existe)	Non
Est-ce qu'une mesure de protection adaptée à la situation de danger a été mise en place pour protéger le sous-sol contre le danger d'inondations par crues des cours d'eau ? (mettre oui si aucun sous-sol n'existe)	Non

Vulnérabilité de la construction

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

Vulnérabilité des biens

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

2.4 Résultats - Inondations par crues des cours d'eau

Résultat

N/A

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire.



3. Danger - Ruissellement

3.1 Intensité à l'emplacement du projet

Degré de danger lié à l'aléa

Hauteur $\geq$ à 0.25 en [m]

3.2 Résultats - Ruissellement

Résultat

Le projet est exposé à l'aléa ruissellement.

L'ECA vous signale que le projet est exposé à l'aléa ruissellement selon la carte établie par l'Office Fédéral de l'Environnement en 2018. Une attention particulière devra être portée aux ouvertures principales (portes, fenêtres, saut-de-loup), secondaires (conduites, gaines techniques), à l'enveloppe du bâtiment, à la conception des espaces intérieurs y compris les sous-sols (zone SUP selon SIA 416) ainsi que la conception des aménagements extérieurs qui ne devraient pas favoriser les risques de ruissellement pour la construction (récoltes des eaux, gardes d'eau, revêtements filtrants, pentes dans les bonnes directions / sens, surélévations d'éléments, etc.) Pour toutes questions concernant la protection contre l'aléa ruissellement l'ECA vous invite à consulter le site www.protection-dangers-naturels.ch

Par leurs signatures, le maître d'ouvrage et le mandataire principal / le bureau spécialisé attestent que les renseignements donnés ci-dessus sont exacts. Attention, le résultat de l'analyse ci-dessus ne dispense pas de la nécessité d'une autorisation spéciale.

Lieu - date - signature du maître d'ouvrage

Chavornay, le 16.07.2026

Jean-Marc Michel



Lieu - date - signature du mandataire principal ou le bureau spécialisé
Raison sociale

Chavornay, le 03.08.2026

Jean-Paul Vionnet



Jean-Paul VIONNET
Chief Operations Officer
Manufacturing Operations

03.08.26

RDR | architectes

RDR architectes SA

Avenue Dapples 54 | CP 1286 | 1001 Lausanne | Suisse
Tél +41 21 612 01 01 | architectes@rdr.ch | www.rdr.ch

